

## Fonds de dotations ACTION

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2022 (12 mois)				31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	50 037	50 037				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	63 006	63 006				
. Autres immobilisations corporelles	7 800	7 327	473	0,01	2 227	0,06
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 200		1 200	0,03	1 200	0,03
<b>TOTAL (I)</b>	<b>122 043</b>	<b>120 370</b>	<b>1 673</b>	<b>0,04</b>	<b>3 427</b>	<b>0,09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 700		2 700	0,07		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	567 201		567 201	14,62	976 745	25,70
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	84		84	0,00	5 624	0,15
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 306 331		3 306 331	85,21	2 810 446	73,96
Charges constatées d'avance	2 125		2 125	0,05	3 659	0,10
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 878 441</b>		<b>3 878 441</b>	<b>99,96</b>	<b>3 796 474</b>	<b>99,91</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 000 484</b>	<b>120 370</b>	<b>3 880 114</b>	<b>100,00</b>	<b>3 799 900</b>	<b>100,00</b>

**Fonds de dotations ACTION**
**BILAN PASSIF**

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	10 000	0,26	10 000	0,26
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 865 434	48,08	1 527 029	40,19
Excédent ou déficit de l'exercice	47 376	1,22	338 406	8,91
Situation nette (sous total)	1 922 811	49,56	1 875 434	49,35
Fonds propres consommables	2 609	0,07	341 252	8,98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 925 420</b>	49,62	<b>2 216 687</b>	58,34
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	1 793 924	46,23	1 307 182	34,40
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 793 924</b>	46,23	<b>1 307 182</b>	34,40
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 511	3,83	268 775	7,07
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	8 095	0,21	4 291	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 164	0,11	2 966	0,08
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>160 770</b>	4,14	<b>276 032</b>	7,26
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 880 114</b>	100,00	<b>3 799 900</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## Fonds de dotations ACTION

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable	200 000		200 000				0,00	
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	14 313		18 029		-3 716		-20,60	
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés	427 902		1 062 742		-634 840		-59,73	
Autres produits	30				30		N/S	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>642 245</b>		<b>1 280 771</b>		<b>-638 526</b>		<b>-49,84</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	542 234		899 738		-357 504		-39,72	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	3 721		3 348		373		11,14	
Salaires et traitements	33 751		28 851		4 900		16,98	
Charges sociales	11 058		8 867		2 191		24,71	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 754		2 309		-555		-24,03	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	4 993				4 993		N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>597 511</b>		<b>943 113</b>		<b>-345 602</b>		<b>-36,64</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>44 734</b>		<b>337 659</b>		<b>-292 925</b>		<b>-86,74</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	3 465		975		2 490		255,38	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change			6		-6		-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>3 465</b>		<b>981</b>		<b>2 484</b>		<b>253,21</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>								
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 465</b>		<b>981</b>		<b>2 484</b>		<b>253,21</b>	

## Fonds de dotations ACTION

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>48 199</b>	<b>338 640</b>	<b>-290 441</b>	-85,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	823	234	589	251,71
Total des produits (I + III + V)	645 710	1 281 752	-636 042	-49,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	598 334	943 347	-345 013	-36,56
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 376</b>	<b>338 406</b>	<b>-291 030</b>	-85,99
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

*Fonds de dotation A.C.T.I.O.N.*

*Fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n° 2009-158 du 11 février 2009  
publié au Jo le 27 juillet 2013*

47-83 boulevard de l'Hôpital. Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Institut de Cardiologie  
(Pr Gilles Montalescot)  
75013- PARIS

---

**ANNEXE**  
**aux comptes de l'exercice**  
**01/01/2022 - 31/12/2022**

**SOMMAIRE**

- I.- Règles et méthodes comptables
- II.- Explications du bilan
- III.- Explications du compte de résultat
- IV.- Compte d'emploi annuel des ressources

## PREAMBULE

Le fonds de dotation Action a pour objet de :

1. Conduire et/ou soutenir des actions scientifiques en matière d'évolution des sciences en recherche fondamentale, appliquée ou académique pour l'amélioration des connaissances scientifiques et médicales dans le domaine cardiovasculaire, et l'amélioration de la prise en charge et le pronostic des patients, notamment mais non exclusivement au sein de l'unité des soins intensifs cardiologiques de l'Hôpital Pitié Salpêtrière ;

2. Conduire et/ou soutenir des actions d'Enseignement, de Formation et d'Education liées à la prévention des risques cardiaques et à l'éducation sanitaire ;

3. Conduire et/ou soutenir la diffusion de publications scientifiques, éducatives et techniques sur des thématiques associant travaux de recherche médicale et pharmacologique, compréhension scientifique et populaire des troubles cardiovasculaires, traitements et moyens de prévention sanitaire.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 880 113,89 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 47 376,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2023 par les dirigeants.

### 1.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels du Fonds de dotation A.C.T.I.O.N. présentés sont ceux du 10<sup>ème</sup> exercice couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022 ; les chiffres comparatifs « N-1 » portent sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, étant rappelé que le Fonds a fait l'objet d'une publication au Journal Officielle 27 juillet 2013. Ils sont établis en euros (€).

2. Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable sont présentés en respectant les règles édictées par le règlement 2018-06 généralement admis, et notamment :

- *principe de prudence*, sans prise en compte des plus-values latentes ;
  - *principe du coût historique*, dans le cadre de l'application du nominalisme monétaire;
  - *principe de l'indépendance des exercices*, avec le rattachement aux comptes de gestion des charges et produits attachés au seul exercice concerné, sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement effective.
-

3. Le Fonds de dotation est considéré comme non soumis aux impôts commerciaux, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 20 mars 2015. La Tva n'est ni collectée, ni déduite.
4. Les charges et les produits sont présentés par nature. Le rattachement des éléments à l'exercice clos a été opéré sur la base des informations disponibles.  
Les produits des dons, bourses et prix scientifiques sont rattachés en fonction de la confirmation expresse de leur octroi.  
Les dons font l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 25 février 2015.
5. Le Fonds de dotation emploie une technicienne d'Etude Clinique Junior depuis le 01/09/2020 dont le CDD a été renouvelé jusqu'au 28/02/2022 et s'est transformé en CDI.
6. Les investissements en actif immobilisé dédiés aux opérations de recherche font l'objet d'un amortissement linéaire apprécié sur la base de leur durée économique d'utilisation.
7. Les dons issus de la générosité du public (mécénat collecté via la plateforme de dons en ligne) ont été comptabilisés en produits du compte de résultat par application des autorisations administratives de réalisation de campagnes annuelles d'appel à la générosité publique programmées accordées par arrêtés signés par le Préfet de Paris. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées est produit en annexe IV.
8. Les autres dons de l'exercice sont inscrits dans la dotation (compte « autres fonds propres – dotations consommables ») et sont virés au résultat (compte « autres fonds propres – dotations consommables inscrites au compte de résultat »), conformément aux délibérations prises par le Conseil d'administration, la dotation étant consommable; pour l'exercice 2022, une décision de porter une somme de 200 000 euros a été prise lors de la délibération du CA du 15 décembre 2022, ce montant a été porté au résultat pour 2023.
10. Les résultats correspondant aux contrats de recherche académique sont affectés à l'exercice comptable en fonction du taux d'enrôlement, à la date du 31 décembre, des patients suivis pour l'étude. Compte tenu des charges réelles affectées à l'étude et des produits enregistrés, la comptabilisation de « produits constatés d'avance » au passif du bilan permet d'ajuster le résultat comptable cumulé pour chaque contrat à la fraction du résultat final espéré affecté du taux d'enrôlement. Aucune provision pour charges n'est comptabilisée, l'ajustement étant comptabilisé au niveau des produits. Chaque contrat est suivi de manière séparée sur la base de cette méthode comptable simplifiée.

Ces études arrivent aujourd'hui en phase finale dans la mesure où le recrutement des patients est maintenant terminé.

---

## 11.- Explications du bilan

L'actif du bilan comprend:  
 les immobilisations ;  
 les stocks ;  
 les créances ;  
 les comptes de disponibilités ;  
 les comptes de régularisation.

### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice 2022.

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 037,12			50 037,12
Immobilisations corporelles	70 805,75			70 805,75
Immobilisations financières	1 200,00			1 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>122 042,87</b>			<b>122 042,87</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	50 037,12			50 037,12
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>			
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	63 006,02			63 006,02
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	5 572,78	1 753,92		7 326,70
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	68.578,80	1 753,92		70 332,72
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>118 615,92</b>	1 753,92		<b>120 369,84</b>



## 2.2 Stocks

Néant

## 2.3 Créances

La totalité de ce poste est à échéance de moins d'un an.

Les autres créances sont composées des dettes sociales au 31/12/2022 qui ont été soldées le 15/01/2023.

## 2.4 Disponibilités

Les soldes en comptabilité correspondent au montant figurant sur les relevés bancaires (après pointage des mouvements en rapprochement), étant précisé que la dotation en capital initiale de 10.000 € demeure bloquée sur un « Livret A ».

### 2.51 Comptes de charges constatées d'avance

Il s'agit de charges courues relatives à l'exercice 2023 :

- Charges de location de la machine short éditions 2023 pour 1.980 € et 144,88 € pour la logiciel zoom.

<p><i>Le passif du bilan comprend :</i> <i>les fonds propres ;</i> <i>les provisions ;</i> <i>les dettes ;</i> <i>les comptes de régularisation.</i></p>
--

### 2.61 Comptes de fonds propres

Il est composé de la dotation en capital accordée le 28 mai 2013 par acte notarié par les deux membres fondateurs, Associations Action et Aiderat, soit le montant de 10.000 €. L'article 8 des statuts dispose que « la dotation en capital est consommable pour permettre la réalisation de l'objet (...) » du Fonds de dotation, étant précisé que « les modalités de consommation de la dotation seront déterminées par le conseil d'administration ».

Ces montants ont été inscrits en contrepartie du compte de résultat pour un total de 429.450 € à savoir pour les exercices 2014 et 2015 : 62.270 €; pour l'exercice 2016: 52.180 €; pour l'exercice 2017 : 65.000 €, 250.000 € en 2020 ; 200 000 € en 2021), la dotation étant consommable conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration notamment dans ses sessions des 24 mai 2016 et 8 novembre 2016.

**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	10 000				10 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1 527 029		338 406		1 865 434
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	338 406		47 376	338 406	47 376
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 875 435</b>		<b>385 782</b>	<b>338 406</b>	<b>1.922.810</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables	341.252		83 800	422.443	2.609
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>2.216.687</b>		<b>469 582</b>	<b>760 849</b>	<b>1.925.420</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	148 511	148 511		
Dettes fiscales et sociales	8.095	8.095		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 164	4.164		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>160 770</b>	<b>160 770</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	85 017
Dettes fiscales et sociales	8 095
Autres dettes	4 163
<b>TOTAL</b>	<b>97 275</b>

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Non cadres	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6.842 euros.

**Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		1.865.434
Report à nouveau des activités propres de l'association		
<b>SOLDE</b>		<b>1.865.434</b>

Le report à nouveau créditeur de 1.865.434 € correspond aux résultats des exercices précédents, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2013 : insuffisance, montant débiteur : - 3.002 euros
- exercice clos le 31.12.2014: insuffisance, montant débiteur : - 27.432 euros
- exercice clos le 31.12.2015 : excédent, montant créditeur :35.515 euros
- exercice clos le 31.12.2016 : excédent, montant créditeur :35.179 euros
- exercice clos le 31.12.2017 : excédent, montant créditeur de : 200.060 euros
- exercice clos le 31.12.2018 : excédent, montant créditeur de : 442.738 euros
- exercice clos le 31.12.2019 : excédent, montant créditeur de : 465 110 euros
- exercice clos le 31.12.2020 : excédent, montant créditeur de : 378 860 euros
- exercice clos le 31.12.2021 : excédent, montant créditeur de : 338 406 euros

L'origine des pertes 2013 et 2014 était essentiellement liée aux frais de lancement et de mise en place du canevas d'ensemble des travaux et contrats de recherches académiques dans le cadre d'essai clinique à promotion APHP dont les premières réalisations ont été effectives en 2016.

#### 2.7/Provisions

Néant

#### 2.8 /Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A l an au plus	A plus d'un
Fournisseurs : Fournisseurs à payer, factures parvenues	63 493	63 493	
Factures non parvenues	85 017	85 017	
Dettes sociales et fiscales :	8.095	8.095	
Autres: Frais de déplacements de patients et divers	4.164	4.164	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 770</b>	<b>160 770</b>	<b>0</b>

#### 2.9/ Produits constatés d'avance (passif)

Il s'agissait par le passé de régularisations attachées :

- d'une part aux contrats de recherche académique, afin de limiter le bénéfice constaté à la clôture de l'exercice au taux d'avancement défini sur la base du taux d'enrôlement des patients;
- d'autre part aux bourses scientifiques, afin de neutraliser les montants restant à utiliser dans le futur.

La nouvelle réglementation comptable impose une nouvelle procédure qui par des imputations comptables différentes nous impose l'utilisation pour rapporter en compte de résultat les produits des différents projets.

Malgré tout la logique comptable utilisée reste identique.

Le fonds de dotation travaillait à l'origine sur trois études scientifiques : Atlantis, Adrift et Alpheus que l'on retrouve aujourd'hui en compte de fonds dédiés depuis la nouvelle réglementation donc les comptes 195XXX. Ces études étaient gérées auparavant en compte de produits constatés d'avance, la méthode n'a donc pas changé.

Chaque étude fait l'objet d'appels de fonds auprès des partenaires puis les charges sont payées au fil du temps en fonction de l'avancement des projets et du taux d'inclusion des patients dans les études.

Aujourd'hui, ces trois plus anciennes études arrivent à leur fin et la nouvelle étude Amundsen ne fait que commencer..

Au bilan on retrouve ainsi au 31/12/2022:

- En 195100 : 425 000 euros pour Atlantis contre 530 000 euros l'année précédente
- En 195200 : 5.000 euros pour Alpheus contre 10.000 euros l'année précédente
- En 195210 : 76 340 euros pour Amphibia qui est une nouvelle étude
- En 195300 : 914,00 euros pour des fonds dédiés COVID comme l'année passée
- En 195400 : 1.286.670 euros pour AMUNDSEN contre 746.268 euros l'année précédente

Ces fonds ne sont pas restituables, non utilisés, ils restent acquis au fonds de dotation.

Tableau de variation des fonds dédiés:

<b>Variation des fonds dédiés</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Appel de fonds</b>	<b>Utilisations : montant global</b>	<b>Ala clôture</b>
Bourse Austral	20 000		20 000	0
Atlantis	530.000	25.000	130.000	425.000
Alpheus	10.000		5.000	5.000
Amphibia	0	100.000	23.660	76.340
Aide Covid	914			914
Amundsen	746.268	567.201	26.800	1.286.670

### III.- Explications du compte de résultat

*Le résultat récapitulé en distinguant l'exploitation, le financier et l'exceptionnel :  
les charges,  
les produits,  
sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement  
avec une égalité absolue entre le montant détaillé au compte de résultat et le montant repris au passif du bilan au niveau des fonds propres.*

#### *3.1/ Détails du compte de résultat*

Les charges et les produits sont présentés par nature et sont ventilés au plan analytique selon le tableau reproduit infra.

#### *3.21 Détail des produits d'exploitation*

Il s'agit :

- des produits issus de la réalisation des contrats académiques :

- . Atlantis: 130 000 € (contre 778.487 € en 2021)
- . Alphéus: 5.000 € (contre 274.255 € en 2021)
- . Amundsen: 26.800 € (contre 10.000 € en 2021)
- . Amphibia: 23.660 €
- . Austral : 20.000 €
- . Afloat (PHRA): 222.443 €

- des dons issus de la générosité du public sans réalisation de campagne nationale (dotation virée au compte de résultat conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration) : 200 000€ pour l'année 2022, 200 000 € pour l'année 2021, 250 000 pour l'année 2020, néant en 2019 et 2018, contre 65.000 € en 2017 et 52.180 € en 2016.

- des dons non affectés : 14.313,40 euros contre 18.029,09 euros en 2021 principalement provenant du click don.

#### *3.3/ Détail des produits financiers*

Il s'agit des intérêts du Livret A : 3.465 € en 2022 contre 975 € en 2021.

#### *3.4 / Détail de l'impôt sur les sociétés*

Il s'agit de l'impôt sur les sociétés sur les produits financiers hors intérêts du Livret A, la dotation étant consommable : 823 € (contre 234 € en 2021).

#### **IV.- Compte d'emploi annuel des ressources**

Les modalités particulières de présentation sont les suivantes :

##### *1. pour les emplois*

Les missions sociales correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique, ateliers thérapeutiques, bourses scientifiques octroyées et soirées d'études scientifiques « stat diner ».

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais du site internet et de réalisation d'actions de prévention.

Les frais de fonctionnement correspondent au total des autres dépenses : assurances, frais de banque, honoraires juridiques, honoraires comptables, honoraires audit, frais administratifs, frais de réunions, impôt sur les sociétés sur les produits financiers, etc.

##### *2. pour les ressources*

Les dons collectés sont ceux issus de la plateforme internet.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public correspondent aux autres dons tirés du mécénat et inscrits comptablement au résultat après virement de la dotation (les dons non virés ne sont pas portés dans ces montants).

Les autres fonds privés correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique.

Les autres concours correspondent au financement des bourses scientifiques.

Les autres produits correspondent aux produits financiers des placements.

##### *3. pour la présentation de l'affectation des ressources aux emplois*

La totalité des ressources collectées auprès du public est affectée dans l'ordre :

- au financement des dépenses de site internet et de réalisation des actions de prévention ;
- au financement de tout ou partie, selon le montant disponible, des frais de fonctionnement.

Lorsque les frais de fonctionnement ne sont pas intégralement couverts par les ressources collectées auprès du public, leur financement est assuré via l'excédent tiré des produits financiers et des contrats de recherche académique.

**Compte de résultat par origine et par destination**

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
Dons manuels	14 313		11 673	
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat			6 356	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	431 397		1 063 723	
<b>3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	200 000		200 000	
<b>TOTAL</b>	<b>645 710</b>		<b>1 281 752</b>	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	560 723		885 470	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	35 034		55 334	
<b>4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	1 754		2 309	
<b>5-IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	823		234	
<b>6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>598 334</b>		<b>943 347</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 376</b>		<b>338 406</b>	

4. pour la présentation des contributions volontaires

Le bénévolat apporté par l'Association ACTION-CŒUR est inscrit en ressources, et l'emploi est affecté en totalité en « actions sociales » s'agissant du temps exclusivement affecté au suivi des contrats académiques, y inclus les ateliers thérapeutiques.

**V.- Faits significatifs :**

Après des années COVID difficiles, les projets ont été relancés et sont de nouveau actifs.



**Maldoror Davier**

Expert-comptable & commissaire aux comptes

Inscrit au Tableau de l'Ordre de Paris - Membre de la compagnie Régionale de Paris

64 rue de Monceau 75008 PARIS

## **FONDS DE DOTATION A C T I O N**

Association au capital de 10 000 €

Siège social : Institut de Cardiologie, Hôpital Pitié Salpêtrière,  
47-83 boulevard de l'Hôpital  
75013 PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE DU 13 JUIN 2023**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Mesdames, Messieurs,

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'Administration du 13 juin 2019, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de Dotation ACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation ACTION à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les dons issus de la générosité publique (appel à la générosité publique autorisé par arrêté du Préfet de Paris) ont été comptabilisés en produits dans le compte de résultat. Il en est de même de l'évaluation du mécénat de compétence accordé par l'association ACTION COEUR, qui figure pour le même montant en charges de l'exercice.

L'annexe aux comptes informe régulièrement sur la méthode suivie pour la détermination du résultat estimé des travaux de recherche effectués sur plusieurs exercices dans le cadre de conventions de recherche académique à promotion AP-HP d'une part, et de bourses scientifiques d'autre part. Le taux d'avancement des travaux est estimé au mieux de la connaissance des réalisations effectives à la clôture de l'exercice sur la base d'un indicateur physique (taux d'enrôlement des patients dans les études concernées) et est en conséquence pris en compte pour apprécier le résultat rattaché à l'exercice clos (voir l'annexe aux comptes, I – 10 et II-9).

### **Vérification du rapport d'activité**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et du rapport du trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de Dotation ACTION à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président en liaison avec le Trésorier le 30 avril 2023.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de Dotation ACTION à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris le 12 juin 2023



**Maldoror Davier**

Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

## Fonds de dotations ACTION

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	50 037	50 037				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	63 006	63 006				
. Autres immobilisations corporelles	7 800	7 327	473	0,01	2 227	0,06
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	1 200		1 200	0,03	1 200	0,03
<b>TOTAL (I)</b>	<b>122 043</b>	<b>120 370</b>	<b>1 673</b>	<b>0,04</b>	<b>3 427</b>	<b>0,09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	2 700		2 700	0,07		
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	567 201		567 201	14,62	976 745	25,70
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	84		84	0,00	5 624	0,15
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 306 331		3 306 331	85,21	2 810 446	73,96
Charges constatées d'avance	2 125		2 125	0,05	3 659	0,10
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 878 441</b>		<b>3 878 441</b>	<b>99,96</b>	<b>3 796 474</b>	<b>99,91</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>4 000 484</b>	<b>120 370</b>	<b>3 880 114</b>	<b>100,00</b>	<b>3 799 900</b>	<b>100,00</b>

## Fonds de dotations ACTION

## BILAN PASSIF

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	10 000	0,26	10 000	0,26
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	1 865 434	48,08	1 527 029	40,19
Excédent ou déficit de l'exercice	47 376	1,22	338 406	8,91
Situation nette (sous total)	1 922 811	49,56	1 875 434	49,35
Fonds propres consommables	2 609	0,07	341 252	8,98
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 925 420</b>	<b>49,62</b>	<b>2 216 687</b>	<b>58,34</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	1 793 924	46,23	1 307 182	34,40
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 793 924</b>	<b>46,23</b>	<b>1 307 182</b>	<b>34,40</b>
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 511	3,83	268 775	7,07
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	8 095	0,21	4 291	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	4 164	0,11	2 966	0,08
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>160 770</b>	<b>4,14</b>	<b>276 032</b>	<b>7,26</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 880 114</b>	<b>100,00</b>	<b>3 799 900</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

## Fonds de dotations ACTION

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	Total	%	Total	%	Variation	%		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>								
Cotisations								
Ventes de biens et services								
- Ventes de biens								
- dont ventes de dons en nature								
- Ventes de prestations de services								
- dont parrainages								
Produits de tiers financeurs								
- Concours publics et subventions d'exploitation								
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable	200 000		200 000				0,00	
- Ressources liées à la générosité du public								
- Dons manuels	14 313		18 029		-3 716		-20,60	
- Mécénats								
- Legs, donations et assurances-vie								
- Contributions financières								
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges								
Utilisations des fonds dédiés	427 902		1 062 742		-634 840		-59,73	
Autres produits	30				30		N/S	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>642 245</b>		<b>1 280 771</b>		<b>-638 526</b>		<b>-49,84</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>								
Achats de marchandises								
Variations stocks								
Autres achats et charges externes	542 234		899 738		-357 504		-39,72	
Aides financières								
Impôts, taxes et versements assimilés	3 721		3 348		373		11,14	
Salaires et traitements	33 751		28 851		4 900		16,98	
Charges sociales	11 058		8 867		2 191		24,71	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 754		2 309		-555		-24,03	
Dotations aux provisions								
Reports en fonds dédiés								
Autres charges	4 993				4 993		N/S	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>597 511</b>		<b>943 113</b>		<b>-345 602</b>		<b>-36,74</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>44 734</b>		<b>337 659</b>		<b>-292 925</b>		<b>-86,74</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés	3 465		975		2 490		255,38	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change			6		-6		-100,00	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>3 465</b>		<b>981</b>		<b>2 484</b>		<b>253,21</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>								
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements								
<b>Total des charges financières (IV)</b>								
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 465</b>		<b>981</b>		<b>2 484</b>		<b>253,21</b>	



## Fonds de dotations ACTION

## COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>48 199</b>	<b>338 640</b>	<b>-290 441</b>	-85,76
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	823	234	589	251,71
Total des produits (I + III + V)	645 710	1 281 752	-636 042	-49,61
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	598 334	943 347	-345 013	-36,56
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 376</b>	<b>338 406</b>	<b>-291 030</b>	-85,99
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>				
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>				

*Fonds de dotation A.C.T.I.O.N.*

*Fonds de dotation régi par la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 et le décret n° 2009-158 du 11 février 2009  
publié au Jo le 2<sup>e</sup> juillet 2013*

47-83 boulevard de l'Hôpital, Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière, Institut de Cardiologie  
(Pr Gilles Montalescot)  
75013- PARIS

---

**ANNEXE**  
**aux comptes de l'exercice**  
**01/01/2022 - 31/12/2022**

**SOMMAIRE**

- I.- Règles et méthodes comptables
- II.- Explications du bilan
- III.- Explications du compte de résultat
- IV.- Compte d'emploi annuel des ressources

## PREAMBULE

Le fonds de dotation Action a pour objet de :

1. Conduire et/ou soutenir des actions scientifiques en matière d'évolution des sciences en recherche fondamentale, appliquée ou académique pour l'amélioration des connaissances scientifiques et médicales dans le domaine cardiovasculaire, et l'amélioration de la prise en charge et le pronostic des patients, notamment mais non exclusivement au sein de l'unité des soins intensifs cardiologiques de l'Hôpital Pitié Salpêtrière ;

2. Conduire et/ou soutenir des actions d'Enseignement, de Formation et d'Education liées à la prévention des risques cardiaques et à l'éducation sanitaire ;

3. Conduire et/ou soutenir la diffusion de publications scientifiques, éducatives et techniques sur des thématiques associant travaux de recherche médicale et pharmacologique, compréhension scientifique et populaire des troubles cardiovasculaires, traitements et moyens de prévention sanitaire.

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 880 113,89 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 47 376,30 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 30/04/2023 par les dirigeants.

### 1.- REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. Les comptes annuels du Fonds de dotation A.C.T.I.O.N. présentés sont ceux du 10<sup>ème</sup> exercice couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2022 ; les chiffres comparatifs « N-1 » portent sur la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2021, étant rappelé que le Fonds a fait l'objet d'une publication au Journal Officielle 27 juillet 2013. Ils sont établis en euros (€).

2. Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable sont présentés en respectant les règles édictées par le règlement 2018-06 généralement admis, et notamment :

- *principe de prudence*, sans prise en compte des plus-values latentes ;
  - *principe du coût historique*, dans le cadre de l'application du nominalisme monétaire;
  - *principe de l'indépendance des exercices*, avec le rattachement aux comptes de gestion des charges et produits attachés au seul exercice concerné, sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement effective.
-

3. Le Fonds de dotation est considéré comme non soumis aux impôts commerciaux, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 20 mars 2015. La Tva n'est ni collectée, ni déduite.
4. Les charges et les produits sont présentés par nature. Le rattachement des éléments à l'exercice clos a été opéré sur la base des informations disponibles.  
Les produits des dons, bourses et prix scientifiques sont rattachés en fonction de la confirmation expresse de leur octroi.  
Les dons font l'objet de l'émission d'un reçu fiscal, conformément aux termes de la réponse formulée par l'Administration fiscale le 25 février 2015.
5. Le Fonds de dotation emploie une technicienne d'Etude Clinique Junior depuis le 01/09/2020 dont le CDD a été renouvelé jusqu'au 28/02/2022 et s'est transformé en CDI.
6. Les investissements en actif immobilisé dédiés aux opérations de recherche font l'objet d'un amortissement linéaire apprécié sur la base de leur durée économique d'utilisation.
7. Les dons issus de la générosité du public (mécénat collecté via la plateforme de dons en ligne) ont été comptabilisés en produits du compte de résultat par application des autorisations administratives de réalisation de campagnes annuelles d'appel à la générosité publique programmées accordées par arrêtés signés par le Préfet de Paris. Le compte d'emploi annuel des ressources collectées est produit en annexe IV.
8. Les autres dons de l'exercice sont inscrits dans la dotation (compte « autres fonds propres – dotations consommables ») et sont virés au résultat (compte « autres fonds propres – dotations consommables inscrites au compte de résultat »), conformément aux délibérations prises par le Conseil d'administration, la dotation étant consommable; pour l'exercice 2022, une décision de porter une somme de 200 000 euros a été prise lors de la délibération du CA du 15 décembre 2022, ce montant a été porté au résultat pour 2023.
10. Les résultats correspondant aux contrats de recherche académique sont affectés à l'exercice comptable en fonction du taux d'enrôlement, à la date du 31 décembre, des patients suivis pour l'étude. Compte tenu des charges réelles affectées à l'étude et des produits enregistrés, la comptabilisation de « produits constatés d'avance » au passif du bilan permet d'ajuster le résultat comptable cumulé pour chaque contrat à la fraction du résultat final espéré affecté du taux d'enrôlement. Aucune provision pour charges n'est comptabilisée, l'ajustement étant comptabilisé au niveau des produits. Chaque contrat est suivi de manière séparée sur la base de cette méthode comptable simplifiée.

Ces études arrivent aujourd'hui en phase finale dans la mesure où le recrutement des patients est maintenant terminé.

## 11.- Explications du bilan

L'actif du bilan comprend:  
 les immobilisations ;  
 les stocks ;  
 les créances ;  
 les comptes de disponibilités ;  
 les **comptes de régularisation**.

### 2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Il n'y a eu aucun mouvement au cours de l'exercice 2022.

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	50 037,12			50 037,12
Immobilisations corporelles	70 805,75			70 805,75
Immobilisations financières	1 200,00			1 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>122 042,87</b>			<b>122 042,87</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement	50 037,12			50 037,12
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	<b>TOTAL II</b>			
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels	63 006,02			63 006,02
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	5 572,78	1 753,92		7 326,70
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>68.578,80</b>	<b>1 753,92</b>		<b>70 332,72</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>118 615,92</b>	<b>1 753,92</b>		<b>120 369,84</b>

## 2.2 Stocks

Néant

## 2.3 Créances

La totalité de ce poste est à échéance de moins d'un an.

Les autres créances sont composées des dettes sociales au 31/12/2022 qui ont été soldées le 15/01/2023.

## 2.4 Disponibilités

Les soldes en comptabilité correspondent au montant figurant sur les relevés bancaires (après pointage des mouvements en rapprochement), étant précisé que la dotation en capital initiale de 10.000 € demeure bloquée sur un « Livret A ».

## 2.51 Comptes de charges constatées d'avance

Il s'agit de charges courues relatives à l'exercice 2023 :

- Charges de location de la machine short éditions 2023 pour 1.980 € et 144,88 € pour la logiciel zoom.

*Le passif du bilan comprend :*  
*les fonds propres ;*  
*les provisions ;*  
*les dettes ;*  
*les comptes de régularisation.*

## 2.61 Comptes de fonds propres

Il est composé de la dotation en capital accordée le 28 mai 2013 par acte notarié par les deux membres fondateurs, Associations Action et Aiderat, soit le montant de 10.000 €.

L'article 8 des statuts dispose que « la dotation en capital est consommable pour permettre la réalisation de l'objet (...) » du Fonds de dotation, étant précisé que « les modalités de consommation de la dotation seront déterminées par le conseil d'administration ».

Ces montants ont été inscrits en contrepartie du compte de résultat pour un total de 429.450 € à savoir pour les exercices 2014 et 2015 : 62.270 €; pour l'exercice 2016: 52.180 €; pour l'exercice 2017 : 65.000 €, 250.000 € en 2020 ; 200 000 € en 2021), la dotation étant consommable conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration notamment dans ses sessions des 24 mai 2016 et 8 novembre 2016.

**Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	10 000				10 000
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1 527 029		338 406		1 865 434
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	338 406		47 376	338 406	47 376
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 875 435</b>		<b>385 782</b>	<b>338 406</b>	<b>1.922.810</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables	341.252		83 800	422.443	2.609
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>2.216.687</b>		<b>469 582</b>	<b>760 849</b>	<b>1.925.420</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	148 511	148 511		
Dettes fiscales et sociales	8.095	8.095		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 164	4.164		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>160 770</b>	<b>160 770</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	85 017
Dettes fiscales et sociales	8 095
Autres dettes	4 163
<b>TOTAL</b>	<b>97 275</b>

**Effectif moyen**

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Non cadres	1	4
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

**Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6.842 euros.

**Report à nouveau avant répartition du résultat**

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		1.865.434
Report à nouveau des activités propres de l'association		
<b>SOLDE</b>		<b>1.865.434</b>



Le report à nouveau créditeur de 1.865.434 € correspond aux résultats des exercices précédents, à savoir :

- exercice clos le 31.12.2013 : insuffisance, montant débiteur : - 3.002 euros
- exercice clos le 31.12.2014: insuffisance, montant débiteur : - 27.432 euros
- exercice clos le 31.12.2015 : excédent, montant créditeur :35.515 euros
- exercice clos le 31.12.2016 : excédent, montant créditeur :35.179 euros
- exercice clos le 31.12.2017 : excédent, montant créditeur de : 200.060 euros
- exercice clos le 31.12.2018 : excédent, montant créditeur de : 442.738 euros
- exercice clos le 31.12.2019 : excédent, montant créditeur de : 465 110 euros
- exercice clos le 31.12.2020 : excédent, montant créditeur de : 378 860 euros
- exercice clos le 31.12.2021 : excédent, montant créditeur de : 338 406 euros

L'origine des pertes 2013 et 2014 était essentiellement liée aux frais de lancement et de mise en place du canevas d'ensemble des travaux et contrats de recherches académiques dans le cadre d'essai clinique à promotion APHP dont les premières réalisations ont été effectives en 2016.

#### 2.7/Provisions

Néant

#### 2.8 /Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A l an au plus	A plus d'un
Fournisseurs : Fournisseurs à payer, factures parvenues	63 493	63 493	
Factures non parvenues	85 017	85 017	
Dettes sociales et fiscales :	8.095	8.095	
Autres: Frais de déplacements de patients et divers	4.164	4.164	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 770</b>	<b>160 770</b>	<b>0</b>

#### 2.9/ Produits constatés d'avance (passif)

Il s'agissait par le passé de régularisations attachées :

- d'une part aux contrats de recherche académique, afin de limiter le bénéfice constaté à la clôture de l'exercice au taux d'avancement défini sur la base du taux d'enrôlement des patients;
- d'autre part aux bourses scientifiques, afin de neutraliser les montants restant à utiliser dans le futur.

La nouvelle réglementation comptable impose une nouvelle procédure qui par des imputations comptables différentes nous impose l'utilisation pour rapporter en compte de résultat les produits des différents projets.

Malgré tout la logique comptable utilisée reste identique.

Le fonds de dotation travaillait à l'origine sur trois études scientifiques : Atlantis, Adrift et Alpheus que l'on retrouve aujourd'hui en compte de fonds dédiés depuis la nouvelle réglementation donc les comptes 195XXX. Ces études étaient gérées auparavant en compte de produits constatés d'avance, la méthode n'a donc pas changé.

Chaque étude fait l'objet d'appels de fonds auprès des partenaires puis les charges sont payées au fil du temps en fonction de l'avancement des projets et du taux d'inclusion des patients dans les études.

Aujourd'hui, ces trois plus anciennes études arrivent à leur fin et la nouvelle étude Amundsen ne fait que commencer.

Au bilan on retrouve ainsi au 31/12/2022:

- En 195100 : 425 000 euros pour Atlantis contre 530 000 euros l'année précédente
- En 195200 : 5.000 euros pour Alpheus contre 10.000 euros l'année précédente
- En 195210 : 76 340 euros pour Amphibia qui est une nouvelle étude
- En 195300 : 914,00 euros pour des fonds dédiés COVID comme l'année passée
- En 195400 : 1.286.670 euros pour AMUNDSEN contre 746.268 euros l'année précédente

Ces fonds ne sont pas restituables, non utilisés, ils restent acquis au fonds de dotation.

Tableau de variation des fonds dédiés:

<b>Variation des fonds dédiés</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Appel de fonds</b>	<b>Utilisations : montant global</b>	<b>À la clôture</b>
Bourse Austral	20 000		20 000	0
Atlantis	530.000	25.000	130.000	425.000
Alpheus	10.000		5.000	5.000
Amphibia	0	100.000	23.660	76.340
Aide Covid	914			914
Amundsen	746.268	567.201	26.800	1.286.670

### III.- Explications du compte de résultat

*Le résultat récapitulé en distinguant l'exploitation, le financier et l'exceptionnel :  
les charges,  
les produits,  
sans tenir compte de la date de paiement ou d'encaissement  
avec une égalité absolue entre le montant détaillé au compte de résultat et le montant repris au passif du  
bilan au niveau des fonds propres.*

#### *3.1/ Détails du compte de résultat*

Les charges et les produits sont présentés par nature et sont ventilés au plan analytique selon le tableau reproduit infra.

#### *3.2/ Détail des produits d'exploitation*

Il s'agit :

- des produits issus de la réalisation des contrats académiques :

- . Atlantis: 130 000 € (contre 778.487 € en 2021)
- . Alphéus: 5.000 € (contre 274.255 € en 2021)
- . Amundsen: 26.800 € (contre 10.000 € en 2021)
- . Amphibia: 23.660 €
- . Austral : 20.000 €
- . Afloat (PHRA): 222.443 €

- des dons issus de la générosité du public sans réalisation de campagne nationale (dotation virée au compte de résultat conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration) : 200 000€ pour l'année 2022, 200 000 € pour l'année 2021, 250 000 pour l'année 2020, néant en 2019 et 2018, contre 65.000 € en 2017 et 52.180 € en 2016.

- des dons non affectés : 14.313,40 euros contre 18.029,09 euros en 2021 principalement provenant du click don.

#### *3.3/ Détail des produits financiers*

Il s'agit des intérêts du Livret A : 3.465 € en 2022 contre 975 € en 2021.

#### *3.4 / Détail de l'impôt sur les sociétés*

Il s'agit de l'impôt sur les sociétés sur les produits financiers hors intérêts du Livret A, la dotation étant consommable : 823 € (contre 234 € en 2021).

#### **IV.- Compte d'emploi annuel des ressources**

Les modalités particulières de présentation sont les suivantes :

##### *1. pour les emplois*

Les missions sociales correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique, ateliers thérapeutiques, bourses scientifiques octroyées et soirées d'études scientifiques « stat diner ».

Les frais de recherche de fonds correspondent aux frais du site internet et de réalisation d'actions de prévention.

Les frais de fonctionnement correspondent au total des autres dépenses : assurances, frais de banque, honoraires juridiques, honoraires comptables, honoraires audit, frais administratifs, frais de réunions, impôt sur les sociétés sur les produits financiers, etc.

##### *2. pour les ressources*

Les dons collectés sont ceux issus de la plateforme internet.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public correspondent aux autres dons tirés du mécénat et inscrits comptablement au résultat après virement de la dotation (les dons non virés ne sont pas portés dans ces montants).

Les autres fonds privés correspondent aux réalisations des contrats de recherche académique.

Les autres concours correspondent au financement des bourses scientifiques.

Les autres produits correspondent aux produits financiers des placements.

##### *3. pour la présentation de l'affectation des ressources aux emplois*

La totalité des ressources collectées auprès du public est affectée dans l'ordre :

- au financement des dépenses de site internet et de réalisation des actions de prévention ;
- au financement de tout ou partie, selon le montant disponible, des frais de fonctionnement.

Lorsque les frais de fonctionnement ne sont pas intégralement couverts par les ressources collectées auprès du public, leur financement est assuré via l'excédent tiré des produits financiers et des contrats de recherche académique.

**Compte de résultat par origine et par destination**

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N TOTAL	EXERCICE N Dont générosité du public	EXERCICE N-1 TOTAL	EXERCICE N-1 Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1-PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Donc, legs et mécénats				
Dons manuels	14 313		11 673	
Legs, donations et assurances-vie				
Mécénat			6 356	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2-PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	431 397		1 063 723	
<b>3-SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5-UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	200 000		200 000	
<b>TOTAL</b>	<b>645 710</b>		<b>1 281 752</b>	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	560 723		885 470	
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	35 034		55 334	
<b>4-DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	1 754		2 309	
<b>5-IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	823		234	
<b>6-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>598 334</b>		<b>943 347</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 376</b>		<b>338 406</b>	

4. pour la présentation des contributions volontaires

Le bénévolat apporté par l'Association ACTION-CŒUR est inscrit en ressources, et l'emploi est affecté en totalité en « actions sociales » s'agissant du temps exclusivement affecté au suivi des contrats académiques, y inclus les ateliers thérapeutiques.

**V.- Faits significatifs :**

Après des années COVID difficiles, les projets ont été relancés et sont de nouveau actifs.